

ASSEMBLÉE NATIONALE

24 mars 2025

FIN DU MAINTIEN À VIE DANS LE LOGEMENT SOCIAL - (N° 905)

Tombé

AMENDEMENT

N ° CE118

présenté par
M. Vojetta, rapporteur

ARTICLE 2

À la fin de l'alinéa 6, substituer aux mots :

« mêmes personnes »,

les mots :

« demandeurs et des locataires de logement social ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.